



Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-25-0756
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Bourscheid
1, Schlasswee
L-9140 Bourscheid

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration des ponts et chaussées - Division des ouvrages d'art
Objet	Gestion des eaux dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art OA 1214
Localité(s)	Schlindermanderscheid
Commune(s)	Bourscheid

Madame la Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés